



REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SIGSP DE MALESTROIT  
SEANCE DU 5 AOUT 2024

Envoyé en préfecture le 06/09/2024  
Reçu en préfecture le 06/09/2024  
Publié le  
ID : 056-255601437-20240805-2024\_08\_05\_02D-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 août à 18 heures, le Conseil syndical, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> août, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit – salle « Nominoë », sous la présidence de Mme BLANCO-HERCELIN, en séance publique, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Présents (11) :** Carole BLANCO-HERCELIN ; Bruno GICQUELLO ; Christelle MARCY, Annie TOUZE, Loïc BALAC, Elodie GUILLOUCHE, Thierry GUE, Marie-Claude HOUEIX, Michel BERTHET, Morgane PERRET, Nolwenn MODICOM,

**Absents ayant donné pouvoir (3) :** Armelle ROBERT qui donne pouvoir à Nolwenn MODICOM ; Stéphanie BOEFFARD qui donne pouvoir à Marie-Claude HOUEIX ; Patricia ROUX qui donne pouvoir à Loïc BALAC

**Absents excusés (2) :** Peggy ASFEZ, Sylvie GUILLAUME

**Secrétaire de séance :** M. GICQUELLO est nommé secrétaire de séance.

**2024\_08\_05\_02 - Délibération portant sur l'adoption de la décision modificative n°1 du budget principal**

Mme la Présidente expose :

M. LE GAL, DGS de la Ville de Malestroit explique la DM n° en séance

Après délibération, le conseil syndical :

- A l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget principal

**Carole BLANCO HERCELIN**  
Présidente du SIGSP

**Bruno GICQUELLO**  
Secrétaire de séance